

## Compte rendu CHSCTSD Oise du 16 avril 2012

En déclaration préalable, la délégation FSU dénonce la dégradation des conditions de travail et l'augmentation de la souffrance au travail du à la RGPP, à la mise en œuvre de réformes non souhaitées aggravée par la mise en application de modèles de gestion qui privilégient la performance, multiplient les prescriptions et injonctions, mettent en concurrence des agents entre eux, voire remettent en question la légitimité professionnelle. La FSU demande une véritable politique de prévention et de santé par le recrutement des médecins nécessaires dans l'ensemble de l'Académie. Il est indispensable notamment d'assurer, comme le prévoit la loi, les visites obligatoires pour tous les personnels.

Concernant le règlement intérieur, les propositions de modifications des représentants des personnels ont été globalement retenues. Elles ont porté essentiellement sur la reconnaissance des représentants suppléants (participation aux débats...), sur l'information des personnels concernant les travaux du CHSCTSD. Le secrétaire (Denis THOMAS/FSU) et la secrétaire adjointe (Frédérique BRUGEVIN/FSU) ont été élus pour 2 ans. Les représentants ont demandé qu'un temps de décharge de service soit octroyé pour mener à bien cette fonction (impossible dans les conditions actuelles).

Vote du règlement intérieur 1 abstention (FO) et 6 pour (FSU, UNSA, CFDT)

### Accidents du travail (point ajouté à la demande de la FSU)

#### Tableau récapitulatif des accidents du travail selon leur typologie pour l'éducation nationale dans l'Oise (en année civile)

Types d'accidents	2009	2010	2011	2012 (depuis janvier)
Trajet domicile travail	66	84 (conditions météo défavorables)	55	17
Service (ex : chute en cours de récréation)	137	132	147	51
Mission (conférence...)	15	8	12	6
	<b>218</b>	<b>224</b>	<b>214</b>	<b>74</b>

Les accidents de trajet concernent plutôt des collègues du second degré et sont principalement occasionnés par des chocs avec du gibier (dans les secteurs Senlis et Compiègne le matin ou le soir) au retour de réunions.

Une enquête est menée pour qualifier l'accident en accident du travail qui doit être validé en tant que tel par le chef de service et les dégâts matériels ne sont pas garantis par l'employeur.

Les représentants des personnels demandent qu'une information des personnels soit faite rappelant le cadre réglementaire de l'utilisation du véhicule personnel et qu'une étude sur la couverture assurantielle des missions exceptionnelles soit menée.

Les représentants évoquent la situation de collègues qui se blessent en dehors du temps de service (un mercredi après midi pour préparer la classe par ex) accident qui n'est pas reconnu comme accident du travail. Les situations particulières sont à voir avec les services de la direction académique.

### Dysfonctionnement du comité médical (point ajouté à la demande de la FSU)

Le comité médical et la commission de réforme se réuniront le 25 avril prochain à Beauvais et les services ont procédé à un listing des dossiers en instances. 206 dossiers sont en attente dont 84 pour 1<sup>er</sup> degré et 122 pour le 2<sup>e</sup> degré et 108 seront examinés par les 2 comités le 25 avril.

83 des 108 dossiers concernent des demandes d'octroi ou de renouvellement de congés longue maladie et le reste des demandes de réintégration, de ½ temps thérapeutiques ou de retraites pour invalidité.

Toutes les situations ont été répertoriées et suivie individuellement et seront traitées en priorité les personnes passant à demi traitement.

### Rapport d'activité de l'inspecteur santé et sécurité.

Il porte sur

- l'avancement de la mise en place du Document Unique (72% des lycées et 50% des collèges ont retourné le document unique) moins investi dans le premier degré. Certains DU sont élaborés par un prestataire extérieur, ce qui ne permet pas à la communauté éducative de se saisir pleinement des problématiques particulières liées à l'hygiène et à la sécurité dans leur établissement.

- la sécurité dans les laboratoires avec la réalisation d'une enquête à la demande du ministère sur la présence des produits cancérigènes et mutagènes (voir document sur site de l'académie)  
Pour mémoire, l'inspecteur santé et sécurité peut faire évacuer les locaux en situation de risques et le premier principe est de mettre les personnes à l'abri.

### **Rapport d'activité médecine de prévention année scolaire 2010 2011**

Les deux médecins de prévention qui se partageaient le département ont vu 153 agents. Depuis décembre 2011, le DC Porcher, médecin de prévention, gère l'Oise dans le cadre de la médecine statutaire. Il met en place, à la demande du ministère, la visite médicale des agents âgés de 50 ans entre septembre 2011 et septembre 2012 (près de 400 agents pour l'Oise) les lundis sur rendez vous dans les locaux de l'IA à Beauvais (1 heure de prise en charge dont ½ heure avec l'infirmière et ½ heure avec le médecin). Si la visite est programmée pendant le temps de service, l'agent bénéficiera d'une autorisation d'absence pouvant aller jusqu'à une demi journée.

Cette visite n'est pas obligatoire et le taux de réponse se situe généralement entre 30 et 40 % ce qui se traduirait par 150 personnes à recevoir de la mi mai jusqu'à fin décembre 2012. À l'occasion de ce bilan, le médecin de prévention peut demander des examens complémentaires et avoir un suivi en amont et en aval.

Les représentants déplorent le recours à une entreprise privée qui s'est vue confier la gestion de l'examen de santé à 50 ans alors que la candidature de la MGEN, mutuelle référencée par le ministère, mutuelle dédiée aux personnels de l'Education Nationale, a été écartée du dispositif.

Ils rappellent que, indépendamment de cette visite des 50 ans, chaque agent peut demander à rencontrer un médecin de prévention et que les textes préconisent une visite quinquennale. Il est répondu qu'il y a 13500 agents dans l'Oise et que cette prise en charge ne peut se faire que dans la mesure des possibilités du médecin.

**Concernant le programme annuel de prévention 2011 012**, les représentants FSU demandent quelles actions spécifiques seront menées en direction des personnels potentiellement en souffrance et malmenés ?

Enseignants en Rased aux postes menacés, enseignants des filières technologiques STI, STL, STMS, STG, en « reconversion » personnels techniciens et ouvriers de service soumis à une double autorité ( IA et conseil général) , personnels administratifs, socio, de santé proches du burn out...

Ils évoquent une nouvelle fois, comme cela a été fait en CTA, la situation d'une collègue du collège de Breuil-le-Vert en souffrance et qui illustre la difficulté des personnels qui réintègrent après un congé longue maladie.

### **Mutualisation des services administratifs à Beauvais (point ajouté à la demande de la FSU)**

La FSU, qui est opposée à cette mutualisation académique, fait part de ses inquiétudes sur la réalité des futures conditions de travail car 14 agents doivent arriver à l'IA de l'Oise et il n'y a que 3 bureaux disponibles. La surface moyenne de travail serait de 4,5 m2 par personne, ce qui est en deçà des préconisations de l'INRS. La FSU dénonce les conditions matérielles de ce projet qui va entraîner des conditions de travail dégradées. Les agents non titulaires qui vont occuper certains de ces postes n'osent pas forcément s'exprimer sur cette question.

Concernant les locaux, la Secrétaire générale indique que les démarches en vue de leur réhabilitation sont engagées et une réflexion sur l'ergonomie des postes de travail est menée. Une réflexion globale sur une réorganisation spatiale de l'ensemble des services hébergés dans les locaux de la direction académique est engagée.

Concernant les futurs personnels, un plan de formation à la gestion individuelle des enseignants du premier degré est programmé et débutera en juin.

Les représentants des personnels demandent qu'un CHSCT exceptionnel soit organisé sur cette question (il sera convoqué courant mai) et la proposition d'une réunion sur ce thème un midi avec les personnels concernés est faite par l'administration.

**D'autres points ont été abordés tels que la prévention de la gale.**

**L'examen des points suivants est reporté à la prochaine réunion :**

- la journée de carence : de fait, des agents renoncent à un congé maladie
- le devenir des agents en PACD
- le protocole de suivi et d'accompagnement des personnels en difficultés
- la campagne commune Prévention Maif et IA : elle illustre en creux la pression sur les agents et la dégradation des conditions de travail